

Section Internationale Britannique



OBJECTIFS

L'enseignement s'adresse à des élèves francophones, bilingues ou anglophones. Les études sont inscrites dans le système éducatif français, mais organisées en concertation étroite avec les responsables des systèmes éducatifs britanniques, dans le but de :

- Permettre à de jeunes **anglophones**, séjournant en France de façon temporaire, de maîtriser la langue et la culture françaises, en maintenant des liens privilégiés avec la culture d'origine afin que la réintégration scolaire soit facilitée.
- Permettre à des jeunes **francophones** de devenir bilingues et biculturels et de pouvoir ainsi prétendre à une formation supérieure dans un cadre international.
- Permettre à **tous** d'approfondir leur connaissance de la culture des pays anglo-saxons et de reconnaître la richesse des autres cultures dans le respect mutuel. La démarche utilisée consiste à préparer les jeunes à la citoyenneté européenne.

La SI débouche sur le BFI Baccalauréat Français International qui doit ouvrir à la rentrée 2024.

La décision de préparer cet examen se prend à l'issue de la classe de seconde. Le niveau en langue anglaise doit être excellent.



La Section Internationale en seconde

Les élèves inscrits en section internationale britannique bénéficient d'un enseignement particulier de langue et de littérature anglaise. L'histoire et la géographie sont enseignées en anglais et en français.

Horaires en classe de seconde

Les matières enseignées et les horaires dans la section internationale sont les mêmes que ceux d'une classe de seconde de la série générale, y compris en LVA anglais, auxquels s'ajoutent :

- 4h de Littérature en anglais
- 1h d'Histoire géographie

Attention : Compte-tenu des heures supplémentaires que rajoute déjà la section internationale dans l'emploi du temps, les élèves de la section SIB ne peuvent pas suivre d'autre enseignement facultatif.

QUALITES REQUISES

• Motivation

L'élève candidat doit montrer un intérêt manifeste pour l'anglais, la littérature et la culture britanniques.

• Bon niveau général

Notamment un bon niveau en langue, mais aussi dans les disciplines enseignées en langue étrangère : l'histoire-géographie et la littérature.

• Autonomie et implication dans le travail

Une aptitude certaine à se prendre en charge, à s'organiser, à travailler avec efficacité et persévérance.

Le Baccalauréat Français International (BFI)

(ouverture à la rentrée 2024)

Le BFI en première et terminale

Le Baccalauréat Français International est un diplôme exigeant qui valide les études en section internationale. Il présente les avantages d'un baccalauréat général français associés à la reconnaissance d'un excellent niveau attesté par les autorités britanniques.

Horaires en 1ère et Terminale

L'élève scolarisé en classe menant au baccalauréat français international (BFI) suit :

- les mêmes enseignements que les élèves engagés dans un parcours de droit commun conduisant au baccalauréat général, à savoir : les enseignements de tronc commun, les enseignements de spécialité ;
- des enseignements complémentaires spécifiques à la préparation du baccalauréat français international :
 - un enseignement de connaissance du monde ;
 - un enseignement de discipline non linguistique obligatoire portant soit sur l'histoire-géographie, soit sur l'enseignement scientifique ;
 - un enseignement d'approfondissement culturel et linguistique.

Débouchés

A l'international

Le BFI facilite l'admission dans les grandes universités étrangères.

Au niveau national

En France, il est de plus en plus apprécié, y compris dans les classes préparatoires, car il atteste non seulement d'une double culture mais d'une réelle puissance de travail et d'une véritable polyvalence.

RECRUTEMENT

Zone de recrutement : Académie de Normandie
Le recrutement est ouvert à tous les élèves motivés. Le niveau B1 est visé.

Calendrier

☛ Retour dossier de candidature : 14 avril 2023

☛ Tests écrits et oraux* : 16 mai 2023

* Une convocation, précisant la date et l'heure pour les tests, sera envoyée aux candidats dont le dossier a été retenu, la première semaine de mai.

Dossier de candidature

☛ Disponible au secrétariat du collège d'origine, du lycée Grignard ou en téléchargement sur le site.

INTERNAT

Cette section étant à recrutement académique, les élèves dont le domicile est trop éloigné du lycée peuvent bénéficier d'un hébergement en internat sous réserve de place disponible. Diverses formules d'hébergement sont possibles.

ADMISSION

L'admission des élèves français et étrangers dans la SIB du lycée Victor Grignard est prononcée par le Directeur Académique, sur proposition de la commission d'admission en seconde Section Internationale à l'issue des tests dont les modalités sont à préciser, à partir d'un écrit et d'un entretien individuel. Les avis du professeur principal, des professeurs d'anglais et d'histoire-géographie de 3^{ème} seront également pris en compte.

Le dossier d'inscription administrative au lycée sera à retirer au secrétariat scolarité du lycée après notification de l'affectation (fin juin 2023).

Lycée Victor Grignard
12 rue Guillaume Fouace
BP 307
50103 Cherbourg-en-Cotentin Cedex



Lycée Victor Grignard
Cherbourg-en-Cotentin



SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE



Tél. 02 33 93 02 11
ce.0501828r@ac-normandie.fr
www.lycee-grignard.fr